

Questions orales

[Traduction]

LES AÉROPORTS**WINNIPEG—LE DÉBUT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT**

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre des Finances. Comme il s'est rendu à Winnipeg et qu'il semble convaincu de la nécessité d'agrandir l'aéroport international de cette ville, puis-je savoir quand les travaux débiteront? Le gouvernement a-t-il déjà fait des appels d'offres pour la construction des bâtiments supplémentaires? En fait, ma question s'adresse au ministre des Transports.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, étant donné que le député a d'abord adressé sa question au ministre des Finances, serait-il assez aimable de la reformuler pour moi?

M. Murta: Je m'excuse, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Le gouvernement se dit convaincu à l'heure actuelle de la nécessité d'agrandir l'aéroport international de Winnipeg. J'aimerais que le ministre me dise s'il a pensé à lancer des appels d'offres pour la construction des bâtiments supplémentaires, et quand les travaux commenceront?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous venons tout juste de terminer une étude fort satisfaisante de la question de l'expansion de l'aéroport et de l'alternative qui s'offre à nous, c'est-à-dire agrandir l'aéroport actuel ou choisir un autre emplacement. La semaine dernière, j'ai publié une étude là-dessus en demandant aux gens de me faire connaître leur avis dans les soixante jours. C'est alors que nous commencerons à élaborer un plan d'action précis pour les divers travaux en cause, puis, en temps opportun, nous passerons à la phase de construction proprement dite.

* * *

LA SANTÉ**DEMANDE DE COMMENTAIRES AU SUJET DE LA DÉCLARATION DU D^r EPSTEIN**

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet d'une allocution prononcée par le D^r Epstein, à l'Université York, sur le sujet suivant: «Les lacunes au niveau des tests scientifiques vont de l'incompétence flagrante à la manipulation, la distorsion et la destruction des données sur les additifs alimentaires, les médicaments, les aliments pour animaux, les pesticides, les polluants automobiles, les déchets chimiques et la qualité de l'eau.» La question que je veux poser au ministre est la suivante: Étant donné les conséquences graves de cette déclaration, quelles mesures le ministre a-t-elle prises à cet égard?

● (1442)

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, si le député le permet, je lui répondrai de façon détaillée demain ou plus tard pendant la session.

[M. Chrétien.]

L'IMMIGRATION**LES RAISONS MÉDICALES RENDANT LES CANDIDATS INADMISSIBLES—DEMANDE DE DÉPÔT DES RÈGLEMENTS**

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans une lettre datée du 3 novembre, le ministre a annoncé que ceux qui résident au Canada en vertu d'un permis ministériel et qui ne pouvaient pas jusqu'ici obtenir le statut d'immigrant reçu à cause de certaines interdictions de nature médicale pourront maintenant recevoir le statut d'immigrant reçu et peut-être devenir immédiatement citoyens canadiens dans certains cas. Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir enfin pris cette décision. J'aimerais demander au ministre dans quels cas certaines personnes pouvaient être considérées comme inadmissibles pour des raisons médicales comme le disait la lettre du ministre du 3 novembre.

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la lettre s'appliquait surtout aux épileptiques, qui ne pouvaient pas être admis au Canada en vertu de l'ancienne loi. Ils étaient autorisés à résider au Canada par des permis ministériels, mais ils ne pouvaient pas obtenir la citoyenneté canadienne. Nous voulons maintenant les considérer comme des immigrants reçus et tenir compte de toute leur période de résidence au Canada à partir du moment de leur arrivée afin de les aider à obtenir la citoyenneté canadienne.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, vu la réponse que vient de donner le ministre, j'aimerais lui demander s'il acceptera de déposer un règlement à ce sujet pour que les personnes en cause sachent exactement quelles interdictions de nature médicale seront supprimées et lesquelles seront maintenues.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, dans le cas qui nous occupe, nous pensions à un groupe précis. Nous avons déjà communiqué avec les personnes visées pour leur annoncer les intentions du gouvernement à leur égard. Bien entendu, nous déposerons un règlement de la façon normale. J'espère qu'il sera prêt à être étudié ce mois-ci. Nous pensons pouvoir proclamer le bill vers la fin de mars.

* * *

L'INDUSTRIE**L'AUTOMOBILE—LA CONSERVATION AU CANADA DES FONDOS POUR LA RECHERCHE**

M. Joe Flynn (Kitchener): Monsieur l'Orateur, je voulais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais comme il est absent j'aimerais la poser au secrétaire parlementaire. Chaque année, l'industrie automobile détourne 200 millions de dollars du Canada pour soutenir la recherche aux États-Unis, selon le Dr. Patrick McTaggard-Cowan, l'ancien chef du Conseil des sciences du Canada. A l'occasion des pourparlers concernant le pacte de l'automobile le ministre va-t-il faire quelque chose pour que cet argent soit dépensé ici au Canada afin de créer plus d'emplois, de stimuler nos efforts dans le domaine de la recherche et du développement et de conserver les dollars canadiens au Canada?

Des voix: Bravo!